

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 05-02-2014

Date de révision 18-06-2017

Version 1.02

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit : 5060694  
Nom du produit : CARESTREAM DENTAL X-ray Fixateur

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réservé aux utilisateurs professionnels. Produit chimique photographique.  
Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Carestream Health France SAS, 1 rue Galilée, 93192 Noisy Le Grand cedex, France

#### Pour plus d'informations, contacter :

Informations sur le produit +44 (0)870 6000245  
Adresse e-mail Pour obtenir des informations sur l'environnement, la santé et la sécurité, envoyez un courrier électronique à : EMEAHS@carestream.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC France +(33)-975181407  
CHEMTREC International 1-703-527-3887

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

N'est pas classé comme dangereux selon le règlement 1272/2008

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Sans objet

#### 2.3 Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue  
Propriétés affectant la santé Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire.  
Propriétés environnementales Aucun(e) connu(e).

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	Present	7732-18-5	40-45	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Thiosulfate d'ammonium	Present	7783-18-8	40-45	aucune donnée disponible	01-2119537325-41
Acide acétique	Present	64-19-7	5-8	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	01-2119475328-30
Sulfite de sodium	Present	7757-83-7	5-10	aucune donnée disponible	01-2119537420-49
Borate de sodium	Present	1330-43-4	<2	Repr. 1B (H360FD)	aucune donnée disponible
Acide ethylenediaminetetracétique	Present	60-00-4	<0.01	Eye Irrit. 2 (H319)	aucune donnée disponible

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact oculaire</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes en retirant les chaussures et les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes principaux**                      Aucun(e) connu(e).

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin**                              Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

#### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucune information disponible

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### Danger spécial

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Endiguer puis récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13).

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Se laver soigneusement après toute manipulation. Équipement de protection individuel, voir section 8.

**Prévention des incendies et des explosions** Éviter tout contact avec des comburants.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques/Conditions de stockage** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

**Matières à éviter** Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts. Au contact de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel), peut former de la chloramine, un gaz toxique. Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Scénario d'exposition** Aucune information disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Acide acétique 64-19-7	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>		STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	AGW 10 ppm AGW 25 mg/m <sup>3</sup>

				STEL 15 ppm STEL 37 mg/m <sup>3</sup>	
Borate de sodium 1330-43-4		STEL 3 mg/m <sup>3</sup> TWA 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1 mg/m <sup>3</sup> R1	TWA 2 mg/m <sup>3</sup> STEL 6 mg/m <sup>3</sup>	
<b>Nom chimique</b>	<b>Italie</b>	<b>Portugal</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Finlande</b>	<b>Danemark</b>
Acide acétique 64-19-7		TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm	TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 ppm TWA 13 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>
Borate de sodium 1330-43-4		TWA 2 mg/m <sup>3</sup> STEL 6 mg/m <sup>3</sup> C(A4)			TWA 1 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Autriche</b>	<b>Suisse</b>	<b>Pologne</b>	<b>Norvège</b>	<b>Irlande</b>
Acide acétique 64-19-7	STEL 20 ppm STEL 50 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 20 ppm STEL 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm STEL 37 mg/m <sup>3</sup>
Borate de sodium 1330-43-4		TWA 1 mg/m <sup>3</sup>		TWA 1 mg/m <sup>3</sup> STEL 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1 mg/m <sup>3</sup> STEL 3 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Suède</b>	<b>Grèce</b>	<b>Belgique</b>	<b>Hongrie</b>	<b>République tchèque</b>
Acide acétique 64-19-7	LLV 5 ppm LLV 13 mg/m <sup>3</sup> STV 10 ppm STV 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm STEL 37 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm STEL 38 mg/m <sup>3</sup>	STEL 25mg/m <sup>3</sup> TWA 25mg/m <sup>3</sup>	TWA 25 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 35 mg/m <sup>3</sup>
Borate de sodium 1330-43-4		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 2 mg/m <sup>3</sup> STEL 6 mg/m <sup>3</sup>		
<b>Nom chimique</b>	<b>Luxembourg</b>	<b>Russie</b>	<b>Estonie</b>	<b>Lettonie</b>	<b>Slovénie</b>
Thiosulfate d'ammonium 7783-18-8		MAC 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	
Acide acétique 64-19-7	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	S* MAC 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>
Borate de sodium 1330-43-4		MAC 2 mg/m <sup>3</sup>			
Acide ethylenediaminetetracétique 60-00-4		MAC 2 mg/m <sup>3</sup>			
<b>Nom chimique</b>	<b>Slovaquie</b>	<b>Croatie</b>	<b>Turquie</b>	<b>Roumanie</b>	<b>Bulgarie</b>
Thiosulfate d'ammonium 7783-18-8					TWA 10.0 mg/m <sup>3</sup>
Acide acétique 64-19-7	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	STEL 37.0 mg/m <sup>3</sup> TWA 25.0 mg/m <sup>3</sup>
Borate de sodium 1330-43-4		TWA 1 mg/m <sup>3</sup>			
<b>Nom chimique</b>	<b>Lituanie</b>	<b>Union européenne</b>	<b>Royaume Uni</b>	<b>France</b>	<b>Espagne</b>
Thiosulfate d'ammonium 7783-18-8	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>				
Acide acétique 64-19-7	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>				

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Aucune information disponible

**Niveau dérivé sans effet** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
<b>Protection des yeux</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec protections latérales.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection chimique.

En cas de contact complet:			
Matière des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture	Remarques
Caoutchouc nitrile	>=0.38 mm	>480 min	
Néoprène	>=0.65	>240 min	
caoutchouc butyle	>=0.36	>480 min	

**Mesures d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Couleur</b>	incolore	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
<b>pH</b>	4.9	Aucune information disponible
<b>Point/intervalle de fusion:</b>		Aucune information disponible
<b>Point de congélation:</b>		Aucune information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	> 100 °C	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair :</b>	N'a pas de point d'éclair	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>		Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>		Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucune information disponible
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune information disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	18 mbar @ 20 °C	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	0.6	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	1.32	Aucune information disponible
<b>Densité relative</b>		Aucune information disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	complètement soluble	Aucune information disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		Aucune information disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>		Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>		Aucune information disponible
<b>Viscosité :</b>		Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	

### 9.2 Autres informations

**Densité apparente :** Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts. Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré. Le contact avec l'hypochlorite de sodium (eau de Javel) peut produire de la chloramine (gaz toxique).

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts. Au contact de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel), peut former de la chloramine, un gaz toxique. Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Ce produit tel qu'expédié ne présente aucun danger.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire.
<b>Contact avec la peau</b>	Ne présente pas de potentiel d'irritation ou de sensibilisation cutanée.
<b>Ingestion</b>	Ce produit tel qu'expédié ne présente aucun danger. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau	90,000 mg/kg ( Rat )		
Thiosulfate d'ammonium	> 2000 mg/kg ( Rat )		
Acide acétique	3310 mg/kg ( Rat )	1060 mg/kg ( Rabbit )	11.4 mg/L ( Rat ) 4 h

			Inhalation LC50 Rat 11.4 mg/L 4 h (Source: NLM_CIP)
Sulfite de sodium	820 mg/kg ( Rat ) Oral LD50 Rat 820 mg/kg (Source: IUCLID)		22 mg/L ( Rat ) 1 h Inhalation LC50 Rat >22 mg/L 1 h (Source: IUCLID)
Borate de sodium	2660 mg/kg ( Rat ) Oral LD50 Rat 2660 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)	2000 mg/kg ( Rabbit ) Dermal LD50 Rabbit >2000 mg/kg (Source: IUCLID)	
Acide ethylenediaminetetracétique	1700 mg/kg ( Rat ) Oral LD50 Rat 1700 mg/kg (Source: IUCLID)		

Nom chimique	Autres informations utiles
Acide acétique	Une surexposition aiguë à des concentrations atmosphériques extrêmement élevées d'irritants respiratoires a été associée au développement d'un syndrome réactionnel des voies respiratoires qui s'apparente à l'asthme chez les individus sensibles. Des concentrations atmosphériques extrêmement élevées ne sont pas produites au cours de conditions normales d'utilisation, mais peuvent survenir à la suite d'un déversement. Le potentiel de produire des concentrations atmosphériques extrêmement élevées à la suite d'un déversement dépend de facteurs physiques tels que la concentration de la solution, le volume du déversement, l'étendue de la surface du déversement, la grandeur de la pièce où a eu lieu le déversement et le taux de renouvellement d'air dans la pièce.
Sulfite de sodium	Pas d'irritation de la peau Irritation oculaire légère
Borate de sodium	D'après des études d'ingestion à doses répétées sur l'animal, peut provoquer des effets indésirables sur la reproduction et le développement. Cependant, les doses administrées sont plusieurs fois supérieures à celles auxquelles les êtres humains sont normalement exposés.

### Toxicité chronique

<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène à des teneurs supérieures aux quantités à signaler.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Cependant, d'après les données disponibles, les effets du produit sur la reproduction ne devraient pas donner lieu à classement.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	Aucune information disponible.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

**Effets d'écotoxicité** Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

**Informations sur le produit**  
Aucune information disponible.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les
--------------	--------------------------	----------------------------	---------------------------------

			autres invertébrés aquatiques
Acide acétique		79: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 75: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 47: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Sulfite de sodium		220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	330: 24 h Psammechinus miliaris mg/L LC50
Borate de sodium	2.6 - 21.8: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 158: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	340: 96 h Limanda limanda mg/L LC50	1085 - 1402: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Acide ethylenediaminetetracétique	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	34 - 62: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 44.2 - 76.5: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	113: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique

#### Informations sur le produit

Aucune information disponible.

#### Informations sur les composants

Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Présumé facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible.

**Coefficient de partage : n-octanol/eau** Aucune information disponible

Nom chimique	log Pow
Acide acétique	-0.31
Sulfite de sodium	-4

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Cette information est fournie pour aider les utilisateurs à une élimination appropriée des bains prêts à l'emploi préparés et utilisés selon les spécifications Carestream Health.

**Bain prêt à l'emploi** Les déchets de l'industrie photographique sont, actuellement, classés comme dangereux

par la Directive européenne 91/689/CE. Le code déchet est 09 01 04 Bains de fixation. Eliminer les déchets conformément aux réglementations locales et principes s'appliquant à ce type de déchets. Consulter une société agréée pour la collecte et l'élimination des déchets photographiques.

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Réipients vides** Les flacons et récipients entièrement vidés, après rinçage de préférence trois fois avec de petites quantités d'eau peuvent être revalorisés ou éliminés comme des déchets industriels non dangereux. A chaque fois que cela sera possible, minimiser les déchets en utilisant l'eau de rinçage pour préparer le bain prêt à l'emploi. Le code déchet est 15 01 02 Emballages en matières plastiques.

**Emballages contaminés** Les déchets d'emballage contaminés par des résidus dangereux devront être éliminés en tant que déchets dangereux. Dans ce cas, le code déchet devient 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques. Consulter l'emballage du produit pour plus de renseignements.

<b>IMDG/IMO</b>	Non réglementé
<b>14.1. ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3. Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5. Polluant marin</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé
<b>14.1. ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3. Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5. Code de classification</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

<b>OACI/IATA</b>	Non réglementé
<b>14.1. ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3. Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5. Code ERG</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

Pour de l'information sur le transport, rendez-vous à : <http://ship.carestream.com>

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Inventaires internationaux**

« Non conforme » signifie qu'un composant est absent de l'inventaire public ou qu'il est soumis à des exigences d'exemption. Si des informations supplémentaires sont requises, prière de contacter Carestream Health.

<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme
<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>DSL/NDSL</b>	Est conforme
<b>ENCS</b>	Est conforme
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	Est conforme
<b>PICCS</b>	Est conforme
<b>AICS (Australie)</b>	Est conforme

#### Légende

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

No Chemical Safety Assessment has been carried out for this substance/mixture.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Date d'émission** 05-02-2014

**Date de révision** 18-06-2017

**Remarque sur la révision** sections de la FDS mises-à-jour

#### Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.